

LETTRE DCCXXXI.

Le Prince d'Orange au Gouverneur de Bommel. Réprimande sur la manière dont il a licencié quelques soldats.

* * Les villes de Bommel et de Buren avoient depuis 1572 fait

(1) *Nuncio*. « Le 17 mars le Nunce Apostolicq s'est représenté » aux Estatz... et a déclaré les causes de la légation..., que S. S... » pour appaiser les guerres intestines l'avoit envoyé;... offrant tout » service et office pour l'exécution du Traicté et Paix: » *Rés. d. Et.-G. II. 151.* « Advenerat Philippus Sega, Apostolicus Nuncius » in Belgium, quo illum ex Picentinâ praefecturâ Gregorius XIII » ablegaverat: » *Str. 531.* — *Bor* semble avoir mutilé son nom: « des » Paus Legaet Philippum Bisschop van Rypetransonis: » p. 811b.

cause commune avec la Holl. et la Zél. — Après la Pacification de Gand les États de la Gueldre revendiquèrent leurs droits. De là des différends qui furent de longue durée. Apparemment le Gouverneur auquel cette Lettre est adressée, ne dépendoit pas du Prince : on ne céda sur ce point que plus tard; et dans l'Instruction aux Députés des États vers le Prince pour l'affaire de Bommel, en date du 8 août, on lit: « Om syn Exc. cenichsins te bejegenen mochte »geleden worden dat syn Ex^{tie} de stad Bommel durch enen particulieren Gouverneur oft Stadholder liet bewaren met sulcken »garnisoen als syn Exc. raetsaem sullen bevinden en dat deselve »Gouverneur S. E. sonderlinge vereedt sy : » *Bondam*, III. 126. 1577. Avril.

Le S^r de Haste est sans doute Thierry van Hachten, S^r de Garmen, signataire de la Confédération des Nobles, et banni par le Duc d'Albe. Il se distingua en 1572. « Hy bewerkte dat Bommel »sich voegde aan de zyde van Oranje: die hem in hooge achtinge »hieldt, en het krygsbevel over die stad, waar hy te voren Amptman was, toebetrouwde : » *te Water, V. d. Edelen* I. 435.

La Lettre dont ceci est le brouillon, aura été écrite en avril (p. 64), ou peut-être déjà vers la fin de mars; car le 1^{er} avril le C^{te} de Culembourg écrit au Prince: « Ayant entendu le bon retour de »v. Exc. au pays de Hollande, je n'ay sceu laisser de dépescher »le porteur de ceste. .. Comme j'entens que v. Exc. auroit quelque »mal contentement de ceux de Bommel, à l'occasion d'aucunes »choses passées, j'envoie joint à ceste par escript ce que, quant »à ma personne, j'en ay peu cognoistre » (*MS.). Et déjà quatre mois auparavant le 5 janvier; « J'ai reçu le message que m'avez »envoyé par Nivelte et les autres voz Députez. Or, quant au point »dont desirez par vos lettres que tiendrois la bonne main vers le »Magistrat de Bommel, j'ay en ce faict selon vostre désir » (*MS.).